

SOCIÉTARIAT

AGIR POUR CE QUI COMPTE POUR VOUS



PRES DE CHEZ VOUS.

Devenez sociétaire et bénéficiez d'avantages !



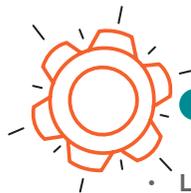
CHARENTE-PÉRIGORD

En souscrivant des parts sociales de ma Caisse locale de Crédit Agricole Mutuel Charente-Périgord, je deviens plus qu'un client, je deviens **SOCIÉTAIRE !**



ÊTRE AIDÉ GRÂCE AUX DISPOSITIFS MUTUALISTES

- Ma Caisse locale peut **booster un projet professionnel ou associatif** : Aide à l'installation d'un professionnel en zone rurale, don pour financer un voyage scolaire, parrainage d'une association, etc.
- **Des dispositifs dédiés** permettent d'accompagner les particuliers (via l'association Passerelle), les professionnels et agriculteurs (via l'association Charente-Périgord Solidarités) en cas d'aléas de la vie (chômage, décès, séparation, etc.) entraînant des difficultés financières ou administratives importantes.



DISPOSER D'OFFRES 100 % UTILES POUR MOI... ET MON TERRITOIRE !

- **Les parts sociales** pour se constituer une épargne de précaution avec une rémunération attractive assise sur le dynamisme économique de la Caisse régionale. C'est la clé d'entrée pour devenir sociétaire et accéder à toutes les solutions privilégiées.
- **La carte sociétaire** : A chaque retrait dans un distributeur Crédit Agricole et chaque paiement réalisés, le Crédit Agricole Charente-Périgord reverse 2 cts à la Fondation Agir en Charente-Périgord qui finance des initiatives en Charente et en Dordogne⁽¹⁾ !
- **Le livret sociétaire engagé** offre une épargne disponible, garantie et dédiée à 100 % pour le développement d'entreprises ou d'associations du territoire, tout en se limitant aux opérations avec un impact écologique positif ou neutre.
- **Certificat coopératif d'associés** : Titre non coté cessible qu'entre sociétaire, le CCA est une épargne très performante qui permet de contribuer au développement du territoire.

PARTICIPER AU DYNAMISME LOCAL



- Je peux **donner mon avis**, rencontrer les représentants de ma Caisse locale et élire mes administrateurs lors de l'Assemblée générale de ma Caisse locale, selon le principe 1 homme = 1 voix.
- Grâce à mes achats et mon épargne, je contribue à **aider les associations et les entreprises près de chez moi**.



“

En tant que client sociétaire, je choisi d'être **utile** pour mon territoire et d'**agir**, avec ma banque, pour contribuer au **développement économique, social et culturel local !**

Je rejoins une communauté dont je partage les valeurs de **proximité**, de **solidarité** et de **responsabilité**. Notre ADN est de placer l'homme au cœur de chaque projet !

”

OBTENIR DES INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES



- **L'espace Ma Banque Responsable** sur www.ca-charente-perigord.fr me permet de mieux connaître ma Caisse locale, les actions menées près de chez moi et découvrir les offres extra-bancaires dédiées.
- Je suis informé des actions menées sur mon territoire grâce à la **newsletter sociétaire trimestrielle**.

Accompagner vos projets

1^{ère} banque-assurance de Charente et de Dordogne, le Crédit Agricole Charente-Périgord s'engage à vos côtés dans les grands moments de vie. Une banque différente qui vous accompagne dans tous vos projets.

- **Le « Coup de pouce »** pour accompagner financièrement un évènement ou un projet local dans les domaines de la culture, de l'économie, du social, du patrimoine ou de l'écologie.
- **Le prêt développement du territoire** pour venir en soutien d'un prêt classique pour des projets visant à dynamiser l'économie et la vie locale.
- **La Fondation Agir en Charente-Périgord** qui soutient des projets d'investissement qui s'inscrivent dans les domaines de l'économie, l'éducation, la solidarité, la culture, le patrimoine et le développement durable.
- **la Commission Entreprendre et Dynamiser qui :**
 - accompagne l'accès à l'emploi des jeunes clients sociétaires autour de trois domaines : emploi, formation, création d'entreprise
 - soutient la création et l'innovation des entreprises du territoire
 - participe au dynamisme local par le soutien de projet de rayonnement supérieur à celui de la Caisse locale (projet, évènements, relais de mobilisation...)

Pour en savoir plus sur nos dispositifs d'accompagnement, n'hésitez pas à contacter votre agence ou en parler à un administrateur de votre Caisse locale, client sociétaire élu pour vous représenter.

Découvrez les applis pratiques et gratuites du Crédit Agricole



Ma Banque

Pour gérer votre budget et planifier vos projets à l'avance en toute



Paiement Mobile

Pour accéder aux services associés à votre carte bancaire comme la modification de vos plafonds.



Pacifica

Pour déclarer vos sinistres directement depuis votre smartphone.



Téléchargement et accès gratuits, hors coûts de communication selon les opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec un accès Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne. App Store est un service d'Apple Inc. Google Play est un service de Google Inc.

Pour en savoir plus

Nous répondons à toutes vos questions

6 JOURS/7

de 9h à 20h du lundi au vendredi
et le samedi jusqu'à 17h30

Composez le numéro habituel de votre agence ou
rendez-vous sur notre site Internet
ca-charente-perigord.fr

(1) Offres et conditions valables au 01/01/2024. Versement à la Fondation Agir en Charente-Périgord plafonné à 300 000 € par an.

Nous attirons l'attention du souscripteur sur les facteurs de risque mentionnés dans le prospectus d'émissions de parts sociales, visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le Visa n°18-350 du 01/08/2018. Ce prospectus détaille l'ensemble des modalités liées aux émissions de parts sociales de la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel Charente-Périgord. Des exemplaires de ce prospectus sont disponibles, sans frais, au siège social de la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel Charente-Périgord. Il est également disponible (sans frais) sur les sites Internet de la Caisse régionale credit-agricole.fr/ca-charente-perigord et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org). Un résumé de ce prospectus est remis en agence aux souscripteurs en vue de la souscription.

Nous attirons l'attention du souscripteur sur les facteurs de risque mentionnés dans le prospectus d'émission de Certificats Coopératifs d'Associés, visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le Visa n°07-150 du 15/05/2007. Ce prospectus détaille l'ensemble des modalités liées à l'émission de Certificats Coopératifs d'Associés de la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel Charente-Périgord. Ce prospectus est également disponible (sans frais) sur les sites Internet de la Caisse régionale credit-agricole.fr/ca-charente-perigord.



LE TRI
+ FACILE



01/2024 - Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel CHARENTE-PERIGORD, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 28-30 rue d'Epagnac, Soyaux (Charente) - 775 569 726 RCS ANGOULEME - Société de courtage d'assurances immatriculée ORIAS 07 008 428. Crédits photos : istock. Mise à jour : ©AG Design